

Mandats : beaucoup d'élus en règle... et des oublis

GOVERNANCE 125 mandataires sur plus de 7.000 n'ont pas rempli leur déclaration

- ▶ La Cour des comptes a publié les déclarations de mandats et de patrimoine des mandataires publics.
- ▶ Les ministres wallons, mis sur le gril pour des mandats non déclarés, se défendent.

C'est devenu un grand classique de l'été : la publication des déclarations de mandats par la Cour des comptes et leur analyse par Cumuleo, une initiative citoyenne qui promeut la transparence. Voici les grandes tendances pour 2016.

1 De plus en plus de mandataires en ordre.
Premier chiffre : 125 mandataires n'ont pas envoyé leurs déclarations des mandats exercés en 2016 dans les temps. Ils avaient jusqu'au 31 mars 2017 pour le faire. C'est le chiffre le plus bas depuis 2004. Soulignons que le chiffre a, par le passé, grimpé jusqu'à 645 (c'était il y a dix ans). Le nombre de mandataires en défaut concernant les déclarations de patrimoine est également assez bas : 49, contre 66 en 2015, 46 en 2014 et... 430 en 2013 ! Faut-il y voir un début d'effet « Publifin » ?

C'est possible : l'affaire des comités de secteur, qui ont rémunéré généreusement des administrateurs, qu'ils soient présents ou pas aux réunions, a éclaté en décembre 2016. La commission d'enquête parlementaire a été mise sur pied en février. Désormais, la gouvernance est sur toutes les lèvres et cela pourrait effectivement avoir amené les mandataires à redoubler de prudence lors de leurs déclarations. En tout cas, les francophones, les plus touchés par la crise de la gouvernance, sont moins nombreux à être pris en défaut que les néerlandophones : 41 contre 97 pour le nord du pays (sachant qu'il y a aussi davantage de mandataires flamands que francophones).

2 Une moyenne de 6,8 mandats par élu.
Depuis que le CDH a débranché, en juin dernier, la prise des gouvernements régionaux au nom de la gouvernance, le cumul des mandats n'en finit pas de faire parler de lui et de diviser partis et élus. Les données de la Cour des comptes permettent de calculer une moyenne : elle est de 6,8 mandats par personne. Il n'y a guère d'évolution depuis cinq ans : en 2012, la moyenne était déjà de 6,85 mandats. Il y a bien sûr d'énormes disparités entre les mandataires... Entre l'échevine éveroise Eliane Daels-Lepoivre, qui a occupé 27 mandats rémunérés en 2016 (lire par ailleurs), et Virginie Geeraets, qui ne déclare que son mandat d'échevine à Aiseau-Pressles, il y a un monde.

3 Les ratés du gouvernement wallon. Mais tout n'est pas rose pour autant. Cumuleo s'est penché sur les déclarations de mandats des nouveaux ministres wallons et a annoncé avoir trouvé des manquements chez six d'entre eux : côté MR, Willy Borsus, Pierre-Yves Jeholet, Jean-Luc Crucke, Valérie De Bue ; et côté CDH, Alda Greoli et René Collin. Seul Carlo Di Antonio (CDH) a été désigné comme un bon élève par Cumuleo (notons qu'en 2013, il avait été pointé du doigt car il n'avait pas renvoyé le document du tout).

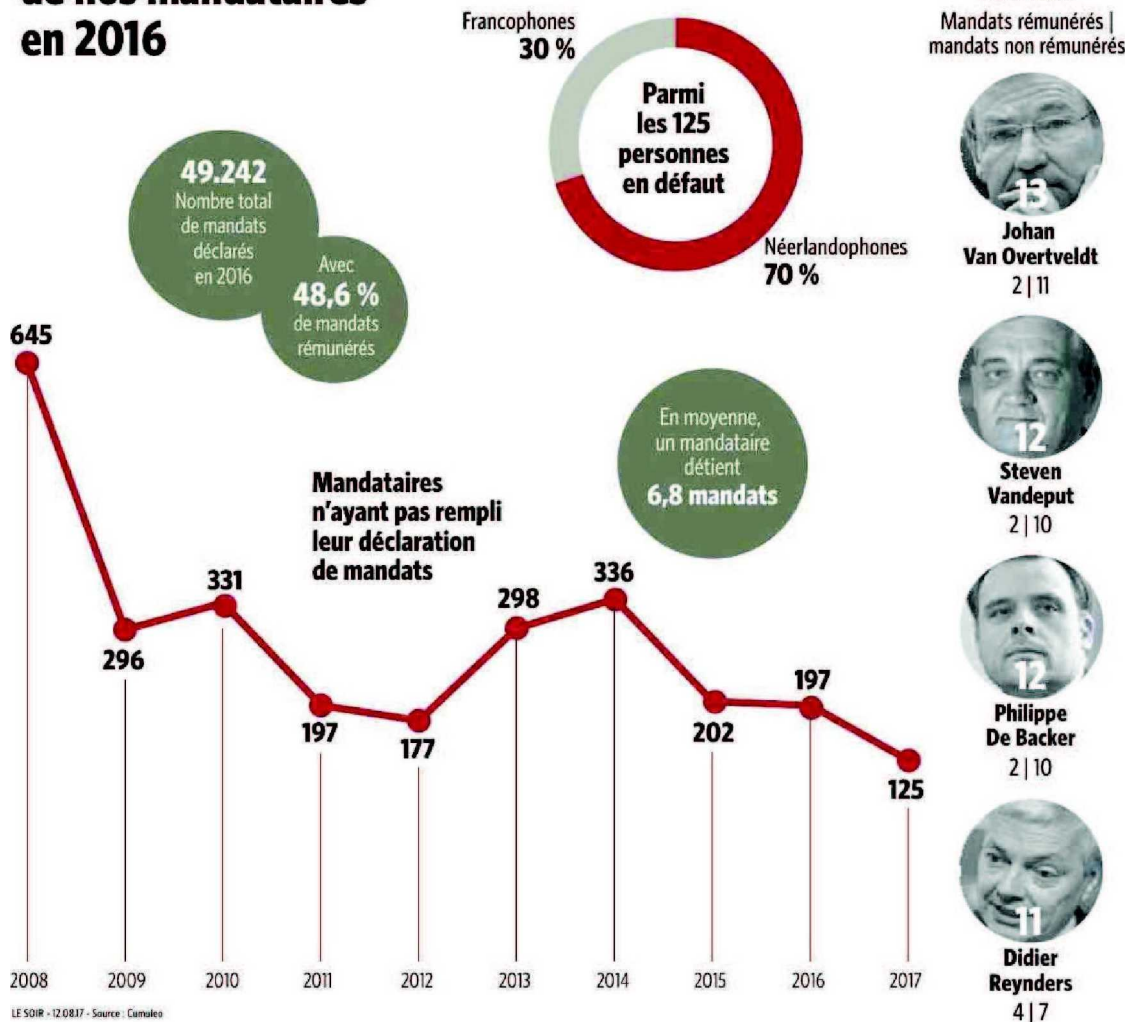
La plupart des ministres ont réagi en expliquant qu'il s'agissait de mandats exercés à titre gratuit et liés à la vie locale, dont ils ont démissionné récemment. Le ministre-président wallon, Willy Borsus, a même fouillé ses archives pour apporter la preuve de sa démission dans les différentes structures. Il fera aussi acter formellement le fait qu'il n'exerce plus sa fonction au sein de l'ASBL de financement du MR (un mandat gratuit). Jean-Luc Crucke, ministre du Budget, évoque pour sa part une « tempête dans un verre d'eau », précisant qu'il a lui aussi démissionné de ces structures (ou qu'il n'assistait plus aux réunions) mais que la situation n'a pas toujours été régularisée immédiatement au niveau administratif. Il y a en effet un délai entre le moment de la démission et sa publication officielle au Moniteur belge. Christophe Van Gheluwe, de Cumuleo, recadre : « Tant que sa démission n'est pas actée au Moniteur, un administrateur reste responsable de son mandat vis-à-vis des tiers. Il peut d'ailleurs décider de publier lui-même sa démission au Moniteur si cela ne va pas assez vite. »

Dans certains cabinets, on reconnaît des « oublis » : par exemple, chez René Collin, qui assure que les deux mandats sont dérivés d'une fonction de député provincial qu'il n'occupe plus aujourd'hui. Chez Valérie De Bue, on justifie l'absence de déclaration par une interruption du mandat entre juillet 2014 et octobre 2015. Globalement, on sentait une certaine irritation dans les cabinets wallons vendredi après-midi. Il faut dire que la nouvelle majorité MR-CDH a fait de la bonne gouvernance une de ses priorités...

Mais cet acharné de la transparence et du cumul des mandats qu'est Christophe Van Gheluwe ne se laisse pas totalement convaincre par toutes les explications avancées : « La question de la rémunération est une fausse problématique. L'intérêt de ces déclarations de mandats est de lutter contre les conflits d'intérêts. » Il poursuit : « Les mandats dont il est question ici ne posent visiblement pas de problème en termes de conflits d'intérêts, mais ce n'est quand même pas la mer à boire pour les élus de déclarer leurs mandats. » ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

Les déclarations de nos mandataires en 2016



Moreau Un nouveau mandat au Luxembourg

Dans la déclaration des mandats 2016, certains noms attirent notre attention. Comme ceux des protagonistes des affaires Publifin et Samusocial.

Commençons par Stéphane Moreau, le patron de Nethys, toute-puissante filiale de l'intercommunale Publifin. Le Liégeois déclare 18 mandats en 2016, dont six rémunérés. C'est un de plus que l'an dernier. Quel est ce nouveau mandat ? M. Moreau est devenu président de la société Intégrale Luxembourg SA le 21 septembre 2016. L'ex-bourgmestre d'Ans préside donc le conseil d'administration d'une société basée... au Grand-Duché du Luxembourg. Original.

La société Intégrale Luxembourg existe en fait depuis 1997. C'est une filiale de l'assureur belge Intégrale. Une société rachetée par Nethys en 2016. Mais

Intégrale Belgique n'avait pas les reins assez solides pour rassurer son régulateur. Elle a donc dû renforcer ses fonds propres. Et l'un des volets du plan de sauvetage de l'Intégrale consistait à vendre la filiale grand-ducale.

85 % de cette filiale ont donc été mis en vente, et rachetés par... Credis, une autre filiale de l'empire Nethys. L'opération peut sembler idiote, car neutre à l'échelle du groupe Nethys. « Mais elle permettait aux deux sociétés de respecter les règles de solvabilité », nous explique un proche du dossier.

L'opération nécessitait aussi un changement de management. Diego Aquilina, le patron d'Intégrale, s'est donc retiré de la luxembourgeoise. Et c'est Stéphane Moreau qui en a pris la

présidence, et son inséparable Pol Heyse qui en assure la direction journalière (via sa société Heres Communications).

Intégrale Luxembourg est spécialisée dans la gestion de plans de pensions pour les entreprises - 200 millions d'actifs sous gestion, quand même. Mais, alors qu'Intégrale ne peut opérer que sur le sol belge, son homologue luxembourgeois dispose des

agrèments pour prêter dans de nombreux pays comme la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne. « On n'aurait pas se séparer de ces agrèments », lâche un Nethys boy. Car ils sont le précieux sésame qui pourrait permettre à la société de développer son pôle assurances en Europe.

Où es-tu, Bénédicte ?

Parmi les autres protagonistes du dossier Publifin, pas grand-chose à signaler. Seul le cas de la directrice générale de Publifin interpelle. Bénédicte Bayer a en effet disparu des radars. Alors qu'elle était toujours présente sur la liste des mandataires l'an dernier, elle est désormais introuvable. Et elle n'est pas référencée non plus parmi les gens en défaut de déclaration. La Cour des comptes l'aurait-elle oubliée ? Madame Bayer assure en tout cas avoir renvoyé sa déclaration de mandats.

Côté Samusocial, le cas Yvan Mayeur fait sourire. Pour la première fois, il déclare en effet siéger au Samusocial en tant qu'administrateur à titre privé. Un mandat rémunéré qui lui aura pourtant coûté son mandat public. ■

XAVIER COUNASSE (avec Jo.Ma.)

MANDATS RÉMUNÉRÉS**Eliane Lepoivre-Daels,
la championne**

Et la championne des mandats rémunérés est une socialiste : elle s'appelle Eliane Lepoivre-Daels et est échevine de la

Population à Evere (le fief du ministre-président bruxellois, Rudi Vervoort). En 2016, elle a occupé pas moins de 27 mandats rémunérés, ainsi que deux autres non rémunérés. L'échevine, impliquée depuis de nombreuses années dans sa commune, a expliqué à *L'Écho* que le seul mandat dérivé de sa fonction communale était celui d'administratrice d'un crématorium. Les autres sont des mandats dérivés de sa fonction d'administratrice à la mutualité socialiste du Brabant. Elle est en effet administratrice dans une série de structures liées : les Femmes prévoyantes socialistes, le comité exécutif des mutualités, l'Union nationale des mutualités...

Eliane Lepoivre-Daels assure que cela ne représente pas une grande rémunération : « 15 euros brut de jeton de présence par réunion, 800 euros brut sur toute l'année. »

A.-C.B.